
VENTE : PIÈCES A FOURNIR
Dès que possible

**LES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA SIGNATURE DU MANDAT
DE GESTION LOCATIVE**

Lors de la signature du mandat de gestion locative, voici les pièces à fournir :

- Une pièce d'identité ou un extrait K-bis et les statuts (pour les sociétés)
- Le titre de propriété
- Une copie de la taxe foncière
- Les diagnostics de performance énergétique et une attestation de surface habitable
- Un certificat d'entretien
- Le constat des risques d'exposition au plomb
- Le DAPP (Dossier Amiante des Parties Privatives)
- L'attestation d'assurance propriétaire non occupant
- Le dernier décompte de charges de copropriété (si le bien se situe en copropriété)
- Un RIB
- Deux jeux de clé, un bip et le code d'accès

Si le bien a été loué précédemment, les pièces à fournir sont :

- Une pièce d'identité, un RIB et les coordonnées du locataire
- Le montant du loyer hors charges du locataire précédent
- Le bail
- L'état des lieux d'entrée
- La date du dernier paiement effectué par l'ancien locataire
- Les travaux réalisés et le montant de ceux effectués après la location du bien
- Une attestation d'assurance
- Les derniers relevés de compteur (gaz, électricité et eau)
- Une attestation de la CAF (en cas de versement d'allocations logement)
- Un courrier autorisant ce versement

LES DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES FUTURS LOCATAIRES

- un justificatif d'identité, de situation familiale et d'adresse (PJ) + pièces d'identités
- 3 dernières quittances de loyer
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile
- Dernier avis de taxe foncière
- Contrat de travail ou de stage ou, si nécessaire, attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, si nécessaire, la durée de la période d'essai
- 3 derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits établis par l'organisme payeur (caisse de retraite, Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales...)
- Attestation de simulation pour les aides au logement établie par la Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales ou par la MSA: MSA : Mutualité sociale agricole ou par le locataire
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

LES DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES GARANTS

- un justificatif d'identité, de situation familiale et d'adresse (PJ) + pièces d'identités
- Dernière quittance de loyer
- Dernier avis de taxe foncière
- Contrat de travail ou de stage ou, si nécessaire, attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et si nécessaire la durée de la période d'essai
- 3 derniers bulletins de salaires